

Mémoire **vive**

Dans la suite du Comité Audin animé de 1957 à 1963 par Pierre Vidal-Naquet et Madeleine Rebérioux, l'Association Maurice-Audin, créée en 2004, est devenue en décembre 2019 l'Association Josette et Maurice-Audin. Un hommage à une militante qui n'a cessé de lutter pour la vérité sur la disparition, le 11 juin 1957, de son mari, membre du Parti communiste algérien engagé alors dans la guerre d'indépendance algérienne.

Pierre MANSAT, président de l'Association Josette et Maurice-Audin

L'Association Maurice-Audin a été créée fin 2004 à l'initiative du mathématicien Gérard Tronel, sur la lancée d'un «Comité pour une rue Maurice-Audin». Celui-ci avait été mis en place à mon initiative en 2002 et réunissait des personnalités ayant participé comme lui au Comité Audin des années 1957 à 1963, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet, Henri Alleg, Madeleine Rebérioux, Roland Rappaport. Il a débouché sur l'inauguration, le 26 mai 2004, par le maire Bertrand Delanoë, d'une place Maurice-Audin à Paris, dans le cinquième arrondissement, en présence de l'historien Pierre Vidal-Naquet.

L'Association Maurice-Audin s'est donné comme objectif de faire la vérité sur l'assassinat de Maurice Audin et l'utilisation de la torture comme instrument de terreur durant la guerre d'Algérie. Et, comme l'avait fait le Comité Audin dans les années 1960, elle a mis en place un Prix de mathématiques décerné en même temps à des mathématiciens algériens et français. En lien étroit avec Josette Audin et ses enfants, Michèle et Pierre, elle a été partie prenante de toutes les initiatives visant à obtenir une reconnaissance par le gouvernement français des responsabilités dans l'assassinat de Maurice Audin.

Après l'absence de réponse du président de la République Nicolas Sarkozy (2007-2012) aux demandes de Josette Audin, ce fut en 2014 la déclaration de son successeur François Hollande qui a reconnu que «*Maurice Audin est mort pendant sa détention*», sans autre précision sur les causes et circonstances de sa mort. L'Association

«Le but de l'Association Maurice-Audin est d'agir pour faire la clarté sur les circonstances de la mort de Maurice Audin et de retrouver sa dépouille, d'agir pour l'ouverture des archives ayant trait à la guerre d'Algérie.»

a relayé en 2018 l'initiative des députés Cédric Villani et Sébastien Jumel qui ont interpellé le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, et organisé un rassemblement sur la place Maurice-Audin à Paris, le 11 juin 2018, date anniversaire de son enlèvement à Alger par les parachutistes du général Massu.

Enfin la victoire historique de la vérité

Etape importante dans son combat et aboutissement de ses efforts, Emmanuel Macron s'est rendu le 13 septembre 2018 au domicile de Josette Audin, lui a demandé pardon au nom de la France et a publié une déclaration⁽¹⁾ reconnaissant, soixante-et-un ans après les faits, la res-

ponsabilité de l'Etat dans l'enlèvement, la torture, l'assassinat de Maurice Audin par des militaires français, et que la torture avait été instituée alors comme outil de terreur contre les combattants de l'indépendance de l'Algérie. Il a décidé également l'ouverture des archives sur «*tous les disparus*» de la guerre d'Algérie, et de faire appel aux témoignages pour établir la vérité à leur sujet.

Dans un communiqué, l'Association a jugé que «*[...] Cette déclaration a une portée historique considérable. Elle permet de poursuivre la tâche indispensable du rapprochement des peuples algérien et français. [...] Elle associe à ce moment précieux la mémoire de ceux qui ont combattu inlassablement pour la vérité et contre la torture: Henri Alleg, Roland Rappaport; les membres disparus du Comité Audin, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet, Jean Dresch, Madeleine Rebérioux, Jean Pierre Kahane, Gérard Tronel; Nicole Dreyfus et tous les signataires disparus de l'Appel des douze du 31 octobre 2000. [...]*»⁽²⁾ Et rendu hommage à celles et ceux qui ont contribué à faire éclater la vérité: les historiennes et historiens, les journalistes et leurs médias, les parlementaires, les militants politiques, les élus et élus. Elle a appelé les communes et départements à attribuer le nom de Maurice Audin à des rues, places, équipements publics, afin de contribuer à ce que cet épisode historique soit connu et que ce système de terreur ne soit jamais reproduit. Et déclaré qu'elle «*poursuivra son combat pour que tous ceux, Français et Algériens, qui furent, comme Maurice Audin, victimes*



Un cénotaphe en hommage à Maurice Audin a été inauguré le 11 juin 2019, dans un lieu hautement symbolique du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

L'Association Josette et Maurice-Audin a appelé les communes et départements à attribuer le nom de Maurice Audin à des rues, places, équipements, afin de contribuer à ce que cet épisode historique soit connu et que ce système de terreur ne soit jamais reproduit. Ci-dessous, à Paris.

© PHOTOS: DR



de ce système politique, torturés et assassinés, soient identifiés et reconnus et que leurs corps puissent être retrouvés»⁽³⁾. Le lendemain de cette déclaration et de cette visite du président de la République, Josette Audin a été reçue et ovationnée à la Fête de L'Humanité, le journal qui a soutenu inlassablement le combat pour la vérité sur la mort de Maurice Audin.

Après la disparition, en février 2019, de Josette Audin, ses cendres ont été dispersées le 11 juin de la même année, dans le jardin du souvenir du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, et le même jour un cénotaphe à Maurice Audin a été inauguré dans un lieu hautement symbolique de ce cimetière, à proximité du mur des Fédérés, des monuments aux déportés des camps nazis, du monument aux FTP-MOI, des tombes de Paul Eluard et de l'auteur du *Temps des Cerises*, Jean-Baptiste Clément.

Le but de l'Association Maurice-Audin est d'agir pour faire la clarté sur les circons-

tances de la mort de Maurice Audin et de retrouver sa dépouille, d'agir pour l'ouverture des archives ayant trait à la guerre d'Algérie et pour la vérité sur les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises. Elle apporte son soutien au site 1000autres.org (voir encadré p. 26) qui a été mis en ligne le 15 septembre 2018 en collaboration avec l'Association histoire coloniale et postcoloniale (histoirecoloniale.net), au lendemain de la déclaration présidentielle sur l'affaire Maurice Audin, pour avancer dans la connaissance des autres disparus de la « bataille d'Alger » et de la guerre d'Algérie.

Une journée d'études à l'Assemblée nationale

Avec le soutien de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), du Mrap, de la LDH, d'Amnesty international, de l'Acat, de la Cimade, de l'Association des archivistes français (AAF), du Centre culturel algérien (CCA), et d'institutions universitaires – l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (ISJPS), La contemporaine, l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP-CNRS), le Centre de recherche et de documentation sur les droits fondamentaux (Credof) –, l'Association a organisé,

grâce au soutien aussi du député de Seine-Saint-Denis, Stéphane Peu, une Journée d'études, le 20 septembre 2019, salle Victor-Hugo de l'Assemblée nationale, sur « Les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises : vérité et justice ? ».

Avec l'aide de Mediapart et du site histoirecoloniale.net, l'Association Maurice-Audin a organisé le filmage de l'ensemble de la journée par le documentariste François Demerliac, auteur du film *La Disparition*, et les vidéos ont été publiées par Mediapart sur le blog de 1000autres, les 16 octobre (session « Les archives »), 21 décembre (session « L'histoire ») et 30 décembre 2019 (session « La justice »), et sont également visibles sur le site histoirecoloniale.net et sur Vimeo. Fin janvier 2020, les Actes de cette journée ont été publiés en ligne par la *Revue des droits de l'Homme* du Credof et paraîtront ensuite en brochure à l'initiative de l'Association des archivistes français.

L'Association soutient l'ouvrage collectif important dirigé par Sylvie Thénault et Magalie Besse, *Réparer l'injustice: l'Affaire Maurice Audin*, publié fin 2019 par l'Institut francophone pour la justice et la démocratie (IFJD) dans le cadre de son programme de recherche « Justice transitionnelle et histoire ». Le der-

(1) Voir <https://histoirecoloniale.net/DECLARATION-DU-PRESIDENT-DE-LA-REPUBLIQUE-A-PROPOS-DE-L-AFFAIRE-MAURICE-AUDINET.html>.

(2) Idem.

(3) Idem.

nier Prix Maurice-Audin de mathématiques a par ailleurs été décerné, à Alger et à Paris, à l'institut Henri-Poincaré, en décembre 2018, et le mécanisme de ce Prix franco-algérien est relancé pour 2020, en même temps que sont créées deux chaires de mathématiques Maurice-Audin, l'une en Algérie, qui accueillera un mathématicien français, et l'autre en France, qui accueillera un mathématicien algérien. Ces deux créations simultanées bénéficient du soutien de l'ambassade de France en Algérie, du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de l'Institut de mathématiques du CNRS, l'Insmi.

Un combat à poursuivre et à soutenir

L'Association continue à solliciter les collectivités pour qu'elles décident de donner le nom de Josette et Maurice Audin à des rues et des équipements publics. A la vingtaine de villes françaises qui ont pris une telle décision sont venues s'ajouter récemment celles de Bagnolet (avec un Parc Josette et Maurice-Audin), d'Aubervilliers (avec un quai Josette et Maurice-Audin), et le conseil départemental du Val-de-Marne qui a inauguré à Vitry-sur-Seine le collège Josette et Maurice-Audin.

Une décision semblable a été prise à Lyon, Nanterre, Metz.

Un axe central dans l'activité de l'Association est la demande d'une ouverture réelle des archives de la guerre d'Algérie, en refusant le système actuel de demande de « déclassification » par l'armée, pièce par pièce, des documents estampillés « secret défense », ce qui peut conduire à dissimuler des crimes. L'Association fait partie du collectif Secret défense. A la suite de son assemblée générale de décembre 2019, elle a constitué un groupe de travail dont les efforts, en liaison avec divers historiens, ont abouti à plusieurs articles parus dans *Le Monde* et Mediapart, le 13 février 2020,

et à une pétition, accessibles sur le site histoirecoloniale.net.

Après la journée du 20 septembre 2019 à l'Assemblée nationale, l'Association a transféré son siège social à l'adresse de la Ligue des droits de l'Homme. Elle a grand besoin, pour poursuivre son action, de cotisations et de dons⁽⁴⁾. ●

(4) Montant annuel de la cotisation : 10 € (+ dons éventuels). Les chèques sont à envoyer à Association Josette et Maurice-Audin, c/o Ligue des droits de l'Homme, 138, rue Marcadet, 75018 Paris, ou bien à l'adresse du président Pierre Mansat, 24, La Vallée, 22490 Plouër-sur-Rance. Un RIB peut être communiqué à ceux qui, hors de France, souhaiteraient faire un virement bancaire (écrire à associationaudin@gmail.com).

« L'Association continue à solliciter les collectivités pour qu'elles décident de donner le nom de Josette et Maurice Audin à des rues et des équipements publics. A la vingtaine de villes françaises qui ont pris une telle décision sont venues s'ajouter récemment celles de Bagnolet, d'Aubervilliers, et le conseil départemental du Val-de-Marne qui a inauguré à Vitry-sur-Seine le collège Josette et Maurice-Audin. Une décision semblable a été prise à Lyon, Nanterre, Metz. »

Le site 1000autres.org : la recherche des Maurice Audin par milliers

Plusieurs séjours de recherche effectués au Service historique de la Défense et aux Archives nationales par l'historien Fabrice Riceputi ont permis de mettre en ligne, lors du lancement du site, une liste de plus de mille cas d'enlèvements et de disparitions, le plus souvent définitives, d'Algériens dans le premier semestre de 1957. Le nombre de visites depuis son ouverture avoisine les cinquante-mille (en quatorze mois). Son appel aux témoignages des familles a fait qu'il a reçu de nombreux documents à leur sujet. Ces réponses et la consultation de diverses sources écrites ont permis à ce jour l'identification d'environ trois-cents Algériens victimes alors de disparitions forcées. L'historienne Malika Rahal, associée à ce projet, a effectué des missions d'enquête auprès des proches et descendants de disparus à Alger qui avaient contacté le site 1000autres.org pour fournir des renseignements sur « leurs » disparus. Les récits, documents, photographies publiés constituent une base de donnée importante qui permet d'envisager différentes publications et films (dont un

en préparation avec le réalisateur algérien Hassen Ferhani et la société de production Temps noirs). Le site 1000autres.org a par ailleurs eu un écho important en Algérie et en France, plusieurs dizaines d'articles en ligne ou imprimés sont parus à son sujet. Un documentaire radio qui le mentionne largement a été réalisé en janvier 2019 par le service « Monde » de la BBC, ce qui lui a donné une résonance importante dans le monde anglophone. Depuis, d'autres articles lui ont été consacrés, en Algérie et en France, le plus récent étant le long article de Sylvie Thénault, « Les disparus de la guerre d'Algérie », qui fait l'ouverture et est annoncé en couverture de la revue *L'Histoire* de décembre 2019 (n° 466). Les sites 1000autres.org et histoirecoloniale.net ont également été présentés aux « Rendez-vous de l'histoire » de Blois, en octobre 2019.

P. M.